

NOUVELLE-CALÉDONIE

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 KONE

Direction de l'Enseignement,
de la Formation, de l'Insertion
et de la Jeunesse

Tél : 47 72 27

Fax : 47 71 31

e-mail : defij@province-nord.nc

n° 60601- 29 /2018/GRH/SF/JN
Koné, le 20 juillet 2018

COMMUNIQUE

La DEFIJ (Direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la Jeunesse) informe les parents d'élèves des écoles publiques primaires et maternelles de la province Nord que, la campagne officielle d'inscription en école primaire 2019 s'étendra du 31 juillet 2018 au 1^{er} septembre 2018.

Le Directeur de l'enseignement insiste sur l'importance de respecter ce délai afin de préparer au mieux la rentrée.

Les demandes d'inscription se feront dans les écoles auprès des directeurs.

Les heures d'accueil pour les inscriptions seront communiquées aux parents par les directeurs d'école par voie d'affichage et/ou via les cahiers de liaison.

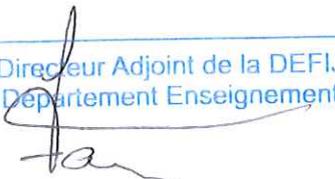
Pour les nouvelles inscriptions il est demandé aux parents de fournir :

- un certificat médical de première admission scolaire ;
- une attestation de résidence de l'enfant ;
- une fiche d'état civil ou copie du livret de famille ;
- une copie des couvertures sociales (à jour) ;
- le livret scolaire de l'élève ;
- un certificat de radiation.

Au-delà du 1^{er} septembre 2018, les directeurs d'écoles ne prendront plus d'inscription.

Concernant la commune de Koné, les inscriptions scolaires se feront à l'annexe de la mairie villa SAP (à côté de la salle Au Pitirî).

La DEFIJ informe les parents que les secteurs de scolarisation communaux doivent être impérativement respectés.

Directeur Adjoint de la DEFIJ
Département Enseignement

Stéphane FONS

Nombre de passage : midi et soir, 3 fois par semaine à compter du 24 juillet 2018 au 1^{er} septembre 2018 (RRB et Radio DJIIDO)